

Un grand pas pour les entreprises industrielles suisses axées sur l'exportation

Samedi, le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann sera à Pékin pour signer l'accord de libre-échange avec la Chine. Cet accord revêt une grande importance pour les deux pays pour trois raisons : premièrement, les entreprises suisses implantées en Chine bénéficieront d'un meilleur accès au marché et d'une sécurité juridique accrue. Deuxièmement, l'accord ouvre des possibilités commerciales pour les entreprises des deux pays. Et, troisièmement, la Chine signale au reste du monde sa volonté d'ouvrir ses marchés, ce qui n'est pas négligeable.

L'empire du Milieu est déjà le troisième partenaire commercial de la Suisse, après l'UE et les États-Unis. Ce grand marché d'exportation, qui enregistre une forte croissance, est aussi le premier exportateur de biens haute technologie. La Chine continuera de gagner en importance pour les entreprises exportatrices suisses fondées sur l'innovation. En effet, l'accord confère aux entreprises exportatrices suisses un avantage précieux par rapport à des concurrents d'États tiers.

Ce succès majeur ne doit cependant pas faire oublier que la Suisse se mesure à la concurrence mondiale via les facilitations du commerce. Les États-Unis et l'UE ont récemment décidé d'ouvrir des négociations en vue de créer le plus grand espace de libre-échange au monde. À l'heure actuelle, ces deux espaces économiques absorbent près de 70 % des exportations suisses. La diplomatie économique et la politique intérieure doivent se mobiliser si nous souhaitons éviter que la Suisse subisse un douloureux désavantage concurrentiel.